

29/09/20

Lundi 14, face à la recrudescence des cas de contamination au covid-19, le préfet des Bouches du Rhône (contraint de prendre des décisions à la place du ministre) a annoncé de nouvelles mesures pour endiguer l'épidémie. Parmi ces mesures, une apparaît comme particulièrement hypocrite : l'interdiction des sorties scolaires •

En effet, voici ce que nous pouvons lire sur le site de la préfecture, au sujet de la ville de Marseille :

« Les sorties scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire sont suspendues à l'exception de celles nécessaires à la réalisation d'un enseignement obligatoire inscrit à l'emploi du temps des élèves (éducation physique et sportive). »

Suspendues donc, les sorties culturelles et artistiques ; seules restent autorisées les sorties liées à des modules d'EPS. Et mercredi 23 après-midi, le Recteur d'académie décide finalement d'interdire les activités physiques de pleine nature, alors même que le préfet n'a pas modifié son arrêté qui les autorise. Suspendues donc, également, les sorties de pleine nature, les projets voiles, et autres dispositifs tellement nécessaires aux élèves marseillais. Finie l'école au dehors promue par le ministère et les photos de classe assises sur des troncs d'arbres ! Quelles sont donc les raisons sanitaires objectives qui pousseraient à interdire les sorties scolaires ? Devons-nous rappeler à nouveau les conditions dans lesquelles nous, professeurs et professeures, exerçons notre métier ?

Depuis maintenant presque un mois, nous faisons cours avec jusqu'à trente élèves classe. Classes qui ne sont pas ventilées correctement, qui, par manque de personnels, ne sont pas nettoyées quotidiennement et sont donc fermées dans certains endroits. Les locaux dans lesquels le préfet veut nous confiner sont pour la grande majorité vétustes, mal entretenus, et à l'intérieur desquels les «gestes barrières» ne sont qu'illusoire. Le port du masque, par plus

de trente degrés parfois, est une véritable souffrance pour les professeur·es et les élèves.

Comment pouvons-nous croire que nous serions davantage en sécurité dans ces conditions qu'en pleine nature, dans la colline ou sur la mer ? Les hypermarchés et les stades sont ouverts mais les enfants n'ont droit ni à la nature ni à la culture !

L'entêtement de ce gouvernement à ne pas prendre les mesures (et surtout les moyens) qui s'imposent, comme cela a été fait en Italie et en Espagne (embauches de personnels, installation de locaux provisoires afin d'alléger les effectifs dans les classes, achat de matériel...) nous pousse de plus en plus à exercer notre métier dans des conditions absurdes. Comme si le ministère de l'Éducation Nationale profitait de l'épidémie pour faire avancer à marche forcée un projet d'école centrée sur les pseudo savoirs fondamentaux, où concepteurs de logiciels et de méthodes de lecture chronométrées rafflent la mise au détriment des enfants et des vrais professionnel·les que nous sommes.

Revendications

SUD éducation 13 demande que de vraies mesures de protection soient prises (embauche de davantage de personnels, réhabilitation des locaux...) pour la réussite des élèves et pour des conditions de travail respectueuses des personnels.

Plus particulièrement, SUD éducation 13 demande à Monsieur le recteur de revenir sur sa décision de suspension des sorties scolaires qui sont des outils pédagogiques essentiels dans notre pratique professionnelle.